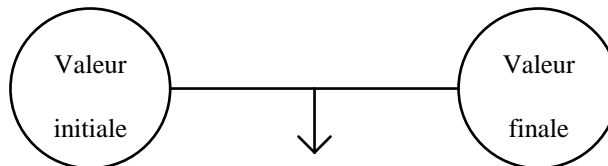


Principe de base :

Lorsqu'une grandeur évolue dans le temps, il est possible de mesurer cette variation, qui peut être un accroissement ou une diminution, à l'aide du calcul du taux de variation ou du coefficient multiplicateur.



Variation absolue = valeur finale - valeur initiale

→ La variation relative peut se mesurer par le taux de variation :

Variation relative exprimée en % =
$$\frac{\text{Valeur finale} - \text{valeur initiale}}{\text{Valeur initiale}} \times 100$$

Exemple : le salaire de M. Mazéas est passé de 1 000 € en juillet à 1 500 € au mois d'août soit une variation absolue de 500 € (1500 - 1000).

Le taux de variation est donc de :
$$\frac{(1\,500 - 1\,000)}{1\,000} \times 100 = 50 \%$$

Ce qui signifie que le salaire de M. Mazéas a augmenté de 50 % entre le mois de juillet et le mois d'août.

→ La variation relative peut aussi se mesurer par le coefficient multiplicateur :

Coefficient multiplicateur =
$$\frac{\text{Valeur finale}}{\text{Valeur initiale}}$$

En reprenant l'exemple précédant, le coefficient multiplicateur =
$$\frac{1\,500}{1\,000} = 1,5$$

Ce qui signifie que le salaire de M. Mazéas a été multiplié par 1,5 entre le mois de juillet et le mois d'août.

Remarque : le coefficient multiplicateur est un indicateur exprimé sans unité.